



Syndicalisation 2024-2025

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

CATHERINE STREIT 25 rue de Québec

02000 LAON

Date de naissance ___/___/___	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Établissement d'affectation ou zone de remplacement	
Nom	Code établissement		
Nom de naissance	Nom		
Prénom	Adresse complète		
Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités)		
Mail	Situation administrative (entourez ci-dessous)		
Téléphone fixe	TZR	Poste fixe	Temps partiel : %
Téléphone portable	Agrégé stagiaire	Prof EPS stagiaire	Prof Sport ou CEPI stagiaire
	Disponibilité	Congés (parental...)	

Bulletins	
Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courtiers divers, ...	
Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .	
Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .	
Date et signature	

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2024-2025

Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - CEPI - PCEA Agri - ENS	100 €	130 €	165 €	174 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €
Prof EPS classe normale biadmissible			163 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €
Prof EPS HCl (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPI HCl - PCEA HCl	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €				
Prof EPS ClEx (Classe Ex) - P. Sport ClEx - CEPI ClEx - PCEA ClEx	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €				
CE		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €
CE Hors Classe			190 €	201 €	227 €	244 €					
CE Classe Ex.		227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €				
Agrégé.e - CTPS	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé.e Hors Classe - CTPS Hors Classe	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €
Agrégé.e Hors Classe - CTPS Hors Classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €					
Stagiaire non reclassée : selon échelon de la catégorie d'origine.	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
Agrégé.e Classe Ex. - CTPS Classe Ex.	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €				
MA et CDI - Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1		Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4		103 €		Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6		133 €		
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2		Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5		74 €		Entre 2 001 € et 2 200 € → Groupe 7		148 €		
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3				89 €						

Prof EPS, sport ou CEPI stagiaire à l'externe	100 €	Abonnement Bulletin	60 €
Agrégé.e stagiaire nouvel.e enseignant.e	130 €	Non syndiquables	60 €
Congé parental - disponibilité	46 €	Institutions/Associations	60 €
Stagiaire en report de stage	20 €	Étudiants-es STAPS	20 €

Retraité.e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8	152 €
	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9	167 €
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10	182 €
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Supérieur à 3 301 € →	197 €

Je choisis de payer ma cotisation...

- 1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>
- 2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements	<input type="text"/>	Indiquez le 1er mois de prélèvement	<input type="text"/>
------------------------	----------------------	-------------------------------------	----------------------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse	_____
Compl. d'adresse	_____
CP - Ville	_____
Pays	_____
Code IBAN	_____
Code BIC	_____
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI	<input type="text"/>

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.